

Financement sur 10 ans

CSR Fund : Rs 5 md pour un programme national à trois axes

- › Les priorités : logements sociaux ; bien-être des enfants et des groupes vulnérables ; éradication de la grande pauvreté
- › Construction de 40 000 maisonnettes et institution de 5 plans de logement pour familles à revenus modestes et moyens
- › Obligation aux entreprises à embaucher 1 à 3 bénéficiaires du Programme NEF pour chaque 20 travailleurs étrangers



Le GM compte construire 40 000 maisons sous cinq plans de logements englobant les familles à revenus modestes et moyens

Afin de se donner les moyens financiers de consolider son programme d'intégration sociale, le gouvernement a identifié trois principaux axes d'intervention, à savoir la construction de logements sociaux ; le bien-être des enfants et des groupes vulnérables ; l'éradication de la grande pauvreté. À cette fin, l'utilisation des fonds provenant de la Corporate Social Responsibility (CSR) des entreprises sera révisée ; 50 % de ces ressources, représentant quelque Rs 5 milliards, seront destinés au financement d'un programme de réforme sociale qui sera étalé sur dix ans.

Ceci comprend des *Lifelong Income Support* aux plus vulnérables. Afin de rendre les personnes concernées davantage employables, de leur donner la possibilité de contribuer à la vie économique tout en se relevant de la pauvreté, le ministre des Finances préconise l'institution de plans de formation, la création de crèches et de "after school care" pour les mères qui travaillent ; le rehaussement de l'environnement où vivent les bénéficiaires du programme, la promotion d'une vie communautaire harmonieuse et des logements sociaux permettant une vie décente. Enfin, le budget propre au ministère de l'Intégration sociale pour 2011 passe de Rs 450 millions à Rs 1,2 milliard.

Emploi de bénéficiaires du NEF

Les bénéficiaires des facilités offertes par le National Empowerment Fund (NEF) seront liés par un contrat social qui les engagera à se former sur le plan professionnel et humain, à accepter les emplois offerts et à s'assurer que leurs enfants fréquentent l'école. Le but est de placer quelque 6 000 bénéficiaires de *Social Aids* dans un programme alternatif d'autonomisation. Celui-ci comprend l'obligation aux entreprises employant une main-d'œuvre non qualifiée à embaucher pour chaque 20 travailleurs étrangers, 1 à 3 Mauriciens

bénéficiaires du NEF. La formation et les allocations seront financièrement assurées par le NEF, avec un paiement plus conséquent aux femmes d'âge moyen. Ces entreprises bénéficieront par ailleurs de facilités *rule-based and time bound* au niveau des applications et approbations des permis de travail.

Le budget prévoit que toute compagnie « *having been granted a quota of at least 25 foreign workers* » sera tenue de participer à ce plan d'embauche.

Plans de logement incluant la classe moyenne

Cinq plans de logement d'un total de 40 000 maisons seront initiés durant les dix prochaines années, destinés aux familles modestes touchant respectivement : (A) moins de Rs 5 000 par mois ; (B) entre Rs 5 000 et Rs 10 000/mois ; (C) entre Rs 10 000 et Rs 15 000/mois ; (D) entre Rs 15 000 et Rs 25 000/mois et (E) entre Rs 25 000 et Rs 50 000/mois. La contribution totale du gouvernement à ces plans totalisera Rs 18,5 milliards, dont Rs 2 milliards puisés du CSR Fund.

Des 2 000 arpents de terres mis à disposition du gouvernement par la MSPA, 1 000 arpents seront utilisés pour les besoins d'un tiers de ce plan de logement « *on a mix basis* » durant les dix prochaines années. Les acquéreurs sous le plan A devront signer un contrat

avec le NEF. Le remboursement pour les cinq plans sera calculé sur 40 ans afin d'en faciliter l'accès.

Le premier plan concernera la construction de 7 000 unités pour les plus démunis. Le gouvernement encourra la totalité des coûts d'acquisition du terrain et la moitié de ceux des infrastructures, entre autres facilités offertes. Aucun dépôt ne sera réclamé à l'achat.

Le deuxième plan, de 1 700 maisons, offre les mêmes facilités, sauf pour le dépôt : 10 % du prix sera réclamé en raison des revenus relativement plus élevés des éventuels acquéreurs. Le troisième plan prévoit de fournir 9 000 "serviced plots" de terres sur dix ans à des fins de construction résidentielle ; les coûts de même que ceux des infrastructures *off-site* seront encourus par le gouvernement. Une hypothèque sera fournie par la Mauritius Housing Company et un dépôt de 10 % de la valeur de la propriété réclamé.

Sous le quatrième plan, le gouvernement prévoit d'acquérir 15 000 lots de terrains sur 10 ans pour la construction résidentielle ; 50 % du coût du terrain est offert mais le bénéficiaire devra encourir les frais d'infrastructures. Le cinquième plan offrira un soutien à 6 500 acquéreurs pour l'achat d'un premier terrain ou la construction d'une première maison coûtant jusqu'à 50 % de plus que ce que peuvent leur offrir leurs revenus.

D'autre part, un adulte qui acquiert une maison ou un terrain pour la première fois sera exempté de frais d'enregistrement si ses revenus annuels sont de moins de Rs 2 M. Cette condition s'applique sur les premiers Rs 1,5 M du prix d'une maison, ou sur les premiers Rs 750 000 du prix d'un terrain, moyennant que l'acquéreur commence sa construction dans l'année qui suit et la termine avant trois ans. Enfin, l'allocation pour le coulage de la dalle passe de Rs 60 000 à Rs 65 000.